



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS MINI-BASKET DU GARD U7 – U9 - U11F – U11M

Saison
2018/2019

RAPPELS IMPORTANTS

⇒ **Le Mini Basket est un jeu éducatif. Il n'y a pas de championnat.** L'important est bien que les enfants participent, apprennent et aiment le basket ; le résultat est secondaire.

⇒ L'entraîneur / éducateur est le responsable de l'équipe. **Il doit être licencié.**

Il donne des conseils et propose des solutions à ses joueurs **en adoptant une attitude positive.**

Il s'attache à respecter l'ensemble des acteurs de la rencontre et exige la même attitude de la part de ses joueurs et accompagnateurs.

Si l'entraîneur est mineur, il doit être assisté d'un adulte licencié.

REGLES POUR LES U9 ET U11

⇒ **Tous les joueurs ont un temps de jeu minimal imposé** (cf tableau ci-après).

Le suivi des entrées en jeu des joueurs est difficile à faire par la table de marque qui bien souvent est tenue par de jeunes joueurs. C'est pourquoi **cette gestion est laissée sous l'entière responsabilité de l'entraîneur.**

Nous ne pouvons que rappeler la grande importance de faire jouer les enfants...

⇒ Au même titre que l'entraîneur, **l'arbitre est à la fois le directeur de jeu et un éducateur.** Ces deux fonctions sont complémentaires afin d'assurer la formation harmonieuse du jeune joueur.

L'intervention de l'arbitre ne doit pas être qu'une sanction, il doit y avoir une explication verbale en complément de la gestuelle arbitrale.

Avant la rencontre, courte réunion OBLIGATOIRE entre le ou les arbitres, la table de marque et les entraîneurs pour rappeler les règles essentielles et se mettre en accord par rapport à l'arbitrage et les tolérances en fonction du niveau des équipes en présence.

C'est pourquoi il est recommandé **qu'un adulte assiste les jeunes arbitres.**

⇒ **Il convient de tout faire pour minimiser l'écart de point au score.** Pour cela :

- En cas de rencontre déséquilibrée par suite d'une différence de niveau importante entre les 2 équipes, l'équipe dominante peut s'imposer des obligations spécifiques et formatrices, par exemple: jeu sans dribble, privilégier l'orientation défensive à la prise de balle, relâcher la pression défensive (1/2 terrain), favoriser le temps de jeu de joueurs moins confirmés...
- **Si l'écart au score atteint 30 points, la marque sur la feuille et l'affichage au tableau doivent s'interrompre.**

Toutes ces règles doivent être explicitées aux parents en début de saison, et rappelées en cas de dérapage en cours de saison.

ARTICLES	U7 Mixte	U9 Mixte	U11F-U11M															
1 – Engagements	Possibilité d'inscrire une équipe tout au long de la saison.	Date limite des engagements : 29 septembre 2018 Possibilité d'inscrire de nouvelles équipes pour la deuxième phase. U8 et U9	Possibilité d'engager une équipe jusqu'au 15/10/2018 (date limite d'engagement pour l'Open). U10 et U11															
2 – Qualification	U7	U7 de 2012 possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille).	U9 possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille) U8 impossible															
3 – Type de licences autorisés	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Type de licences autorisées : (nombre maximum)</td> <td>Licence JC1, JC2 ou JT</td> <td colspan="2">5</td> </tr> <tr> <td>Licence JC ou AS-CTC</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> </tbody> </table>			Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes				Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence JC1, JC2 ou JT	5		Licence JC ou AS-CTC	Sans limite		Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite	
Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes																		
Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence JC1, JC2 ou JT	5																
	Licence JC ou AS-CTC	Sans limite																
Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite																
4– Mutualisation possible entre associations	Les CTC et ententes d'équipes sont autorisées																	
5 – Opposition	Pour les petits matches : 3 contre 3 ou 4 contre 4.	3 contre 3 ou 4 contre 4 (à voir selon effectif et niveau des équipes)	4 contre 4															
6 – Terrain	Espaces de jeux et de matches délimités par l'organisateur du plateau.	Terrain dans la largeur si la salle le permet sinon grand terrain.	Grand terrain.															
7 – Ballon 8 – Hauteur panier En fonction des gymnases	Taille 3 ou Taille 5	Taille 5 2,60 M																
9 – Temps de jeu / Intervalles et mi-temps / Prolongations	A l'initiative de l'organisateur en fonction du nombre d'équipes et du nombre d'enfant	<p>Temps de jeu pour 1 match unique par équipe (cas des plateaux à 4 équipes scindées en 2 niveaux : chaque équipe joue un seul match dans son niveau)</p> <p>6 périodes de 4 min non décomptées. Chaque enfant doit jouer au minimum 2 périodes complètes. Chaque enfant doit faire au minimum une période complète au repos. Pas de temps mort</p> <p>Dans les autres cas (matches multiples pour chaque équipe) les temps de jeu doivent être adaptés au nombre de matches à faire et au créneau disponible.</p>	<p>MATCHS</p> <p>4 périodes de 7 min décomptées</p> <p>Chaque enfant doit jouer au moins une période complète. Selon les circonstances et à l'appréciation de l'entraîneur, ce temps de jeu minimal peut être réparti sur plusieurs périodes.</p> <p>Chaque enfant doit faire au minimum une période complète au repos.</p> <p>1 temps mort d'une minute par période</p>															
		Intervalles entre périodes : 1 min. Mi-temps : 5 min.																
		Pas de prolongation en cas d'égalité																
10 – Remplacements 11 – Règles brûlage et personnalisation 12 – Décompte des points	Ne s'appliquent pas	Changements non autorisés (sauf pour remplacer un joueur blessé ou qui a commis 5 fautes personnelles).	Changements autorisés en respectant les temps de jeu ci-dessus. Application															
		Pas de panier à 3 points. Si l'écart au score atteint 30 points, la marque sur la feuille et l'affichage au tableau doivent s'interrompre (y compris en cas d'utilisation de la e-marque).																

ARTICLES	U7 Mixte	U9 Mixte	U11F-U11M
13 – Mixité			Demande à adresser à la Commission Sportive avec justificatifs
14– Arbitrage		<p>Dans la mesure du possible, arbitrage assuré par un jeune assisté d'un adulte</p> <p>Les 3 violations à pénaliser mais toujours en expliquant aux enfants : - le marcher, le dribble irrégulier, la sortie du terrain - concernant les fautes : interdit de pousser et taper</p>	
15 – Fautes personnelles		<p>Un joueur ayant commis 5 fautes doit quitter le jeu (pour le restant de la rencontre)</p> <p>Tout contact empêchant la progression d'un adversaire, avec ou sans ballon doit être sanctionné</p>	
16 – Fautes collectives		Non comptabilisées	<p>Au cours d'une période, lorsqu'une équipe commet 4 fautes, toute faute commise ultérieurement sera sanctionnée par 2 LF.</p> <p>Pour les équipes inscrites au 29/09, une première journée sera programmée le 13/10/2018 de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • programmation d'un maximum de plateaux à 3 équipes plus 1 ou 2 rencontres simples en fonction du nombre d'équipes ; • les matchs en plateaux se feront en 2 périodes de 7 min. décomptées (1 temps mort en 1^{ère} période et 2 temps morts en 2^{ème} période ; • les matchs « simples » se feront selon les temps de jeu précisés à l'art 9 ci-dessus ; • pas de prolongation en cas d'égalité. <p>Pour toutes les équipes, un OPEN le 20/10/2018 (journée).</p>
17 – Phase « brassage »		Pas de « brassage »	
18 – Phase « championnat »	4 journées réparties sur la saison.	<p>Saison en deux phases (pour permettre de nouvelles inscriptions en 2^{ème} phase) :</p> <p>Une première phase jusqu'à Noël avec 4 journées ;</p> <p>Une deuxième phase ensuite avec 5 journées.</p>	<p>Organisée sur 10 journées avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 poules « niveau 1 » de 6 équipes • x poules « niveau 2 » de 6 équipes maximum en fonction du nombre d'équipes engagées). <p>Rencontres en « aller/retour »</p> <p>Les journées 11 et 12 seront des journées de classement entre poules.</p>

ARTICLES	U7 Mixte	U9 Mixte	U11F-U11M
19 – Directives techniques	L'organisation des plateaux est laissée à l'initiative du club recevant. Il convient de proposer aux enfants des ateliers de jeux, le « plateau » est l'occasion de découvrir ce qui se fait dans d'autres clubs. Ces jeux peuvent être complétés par de petits matches (voir art.5 « opposition »	* Défense individuelle obligatoire tout terrain. * Il est préconisé de ne pratiquer la « prise à deux » qu'entre équipes expérimentées, après entente entre les coaches. * Arrachage de ballon dans les mains d'un joueur autorisé en respectant le code de jeu. * Les règles des 8 et 24 " ne s'appliquent pas. * Application de la règle des 5 secondes avec tolérance, selon le niveau des 2 équipes. * Adopter une attitude préventive par rapport à l'application de la règle des 3 secondes dans la zone réservée * Retour en zone : * U9 = pas de retour en zone * U11 = selon le niveau des enfants et accord des 2 entraîneurs, le sanctionner avec explication aux enfants. * Lancers francs à 4m de la planche avec adaptation en fonction du joueur (5.80m pour catégorie poussins excellence)	
20 – Rassemblements	3 rassemblements : • Noël, • Carnaval (en commun avec les U9), • Fête du mini-basket.	4 tournois : Noël, Carnaval (en commun avec les U7), Trophée, Fête du mini-basket. Les tournois de Noël et Carnaval se dérouleront en deux temps : • Une épreuve individuelle pour commencer sur un exercice commun ; • Puis des matches en poules de niveaux. Le classement sera établi par équipe, en comptabilisant tous les résultats.	All Star le 13 ou 14/04/2019. Fête du mini-basket le 25/05/2019.
Un appel à candidature sera fait pour la réception des rassemblements			
21 – Horaires des rencontres	Les rencontres et plateaux seront planifiés par les clubs selon les dispositions prévues à cet effet (voir note d'information). Cette planification doit être faite en laissant groupées les autres rencontres arbitrées officiellement.		
22 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-marque est possible pour la division.		Le Logiciel fédéral e-marque est possible pour la division.
23 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		